

Il y a cent ans, Genève devient la capitale de la paix

HISTOIRE



ANTOINE FLEURY

HISTORIEN, ANCIEN DIRECTEUR
DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES

Le 15 novembre 1920, la première Assemblée de la Société des Nations se tient à Genève. Les délégations de 42 Etats se réunissent à la salle de la Réformation, dans le quartier des Eaux-Vives, qui est à l'époque la plus grande salle de la ville. Ils ont été convoqués par le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, un des principaux artisans de la création de la nouvelle organisation destinée à garantir la paix. Wilson avait fortement contribué, contre l'avis d'autres hommes d'Etats, partisans de Bruxelles, au choix de Genève comme siège de la future capitale de la paix, fixé dans l'article 7 du Pacte de la Société des Nations, adopté le 28 avril 1919.

Une liesse populaire accompagne, dans la matinée du 15 novembre, les délégués des Etats membres, les diplomates et les journalistes qui se rendent à la salle de l'Assemblée. La foule massée le long des rues assiste au passage des automobiles transportant plus d'hommes d'Etats que Genève n'en avait jamais accueilli durant toute son histoire. Les membres du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat genevois passent en cortège, encadrés par deux pelotons de gendarmes et précédés de la fanfare, la Landwehr. Les cloches de toutes les églises sonnent, augmentant la solennité de l'événement.

Dans la salle de la Réformation, les tribunes de la presse et du public étaient pleines; au parterre, les délégations occupaient la partie centrale avec, de part et d'autre, les secrétaires et les experts. Sur l'estrade siégeait le Conseil de la Société des Nations, présidé par le chef de la délégation belge, Paul Hymans, élu président de cette première Assemblée en hommage à la Belgique, «nation martyre» du premier conflit mondial.

Selon les témoins de l'époque, cette Assemblée appelée à entreprendre sa haute mission de «développer la coopération entre les Nations et pour leur garantir la paix et la sécurité» a offert un spectacle unique par la qualité et l'éminence des protagonistes, parmi lesquels l'homme d'Etat français Léon Bourgeois, doyen d'âge de l'Assemblée, «apôtre de la paix», Lord Robert Cecil, un des principaux rédacteurs du Pacte de la SdN (qui fut actif à la SdN jusqu'à sa dernière Assemblée en 1946), Ignace Paderewski, chef de la délégation polonaise, qui, quelques années auparavant, avait donné des récitals dans cette même salle, l'explorateur Fridtjof Nansen, délégué de la Norvège, qui contribua à la création des «passeports Nansen» pour les apatrides disséminés dans le monde.

En tant qu'Etat hôte de la nouvelle organisation, il revenait au président de la Confédération, le Tessinois Giuseppe Motta, de souhaiter la bienvenue aux représentants des Etats membres de la SdN. Il prononça un discours d'ouverture solennel, dans lequel il révéla à l'opinion publique son talent d'orateur, qu'il sut déployer au sein de la SdN tout au long de sa longue responsabilité de chef de la diplomatie suisse jusqu'à son décès en 1940.

Voici quelques extraits significatifs de ce discours prononcé le 15 novembre 1920:

«Si je ne cherche pas à voiler l'émotion qui m'étreint dans cet instant, c'est que je m'efforce de mesurer par la pensée la grandeur et la portée incomparable de l'événement qui s'accomplit sur le sol de mon pays. Très grand est l'honneur qui en rejait sur la

Suisse et je me sens confus du privilège que mes fonctions me confèrent, de vous adresser, avant tout autre, la parole en son nom.»

Après avoir fait l'éloge de la Belgique, «peuple martyr», «la noblesse de son sacrifice», Motta poursuit en résumant le statut exceptionnel accordé à la Suisse par le Conseil de la SdN, qui lui permet d'être pleinement solidaire de la Société des Nations tout en sauvegardant sa neutralité, selon la Déclaration de Londres du 13 février 1920. Il adresse ensuite un vibrant remerciement au président Wilson, en y exprimant «un espoir ardent que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne tardent plus longtemps à venir occuper leur place légitime dans la Société». Propos accompagné de «vifs applaudissements». Malheureusement, ce vœu ne s'est pas réalisé et il faudra attendre la création de l'ONU, en 1945, pour que les Etats-Unis s'engagent pleinement dans une nouvelle diplomatie multilatérale.

Motta décrit ensuite le «cataclysme de fer et de feu» qu'a été le premier conflit mondial. Mais il relève avec pertinence: «Certes, la guerre n'a pas seulement détruit. Elle a aidé des peuples à réaliser leur unité nationale. Elle a réparé des injustices. Elle a brisé des chaînes. Elle a été parfois le levain des résurrections.»

«Il y eut des moments où nous nous sommes demandé si les conquêtes supérieures de la civilisation – la loi de l'amour, la vertu de la pitié, le sens du droit, les liens de solidarité, les arts de la beauté – n'allaient pas sombrer et disparaître pour toujours dans la catastrophe.»

La gravité du propos du président de la Confédération prélude à un solennel message d'espoir. En effet, il enchaîne son discours:

«C'est dans ces conditions que l'idée de la Société des Nations – idée déjà ancienne, mais qui semblait

errer dans les espaces fantastiques des utopies – devait se poser avec une vigueur jusqu'alors inconnue à tous les cœurs généreux et à tous les esprits clairvoyants. L'expérience avait démontré que de tous les fléaux qui tourmentent notre espèce, le pire était la guerre, fatale aux vaincus, mais terrible aussi aux vainqueurs. Des guerres futures se profilaient déjà dans le lointain, plus funestes encore et plus ténébreuses. Il fallait donc, à tout prix, les rendre impossibles ou moins fréquentes. Tel devait être le but principal de la Société des Nations.»

Devant ce parterre d'hommes d'Etat, empreints de réalisme, voire de cynisme, le président de la Confédération dresse une apologie saisissante de la démocratie:

«La démocratie apparaît comme l'obstacle le plus solide à la violence, au désordre et aux dictatures des minorités, mais elle ne remplit sa fonction essentielle d'éducatrice et de pacificatrice que parce qu'elle ouvre et élargit les voies aux aspirations collectives les plus généreuses et aux évolutions sociales les plus hardies. C'est par ce trait, et je dirai même par cette parenté morale que la démocratie est l'alliée de la Société des Nations.»

Après avoir suggéré que les démocraties sont «les collaboratrices nécessaires» de la Société des Nations, Motta fait référence à la Suisse: «La plus vieille démocratie du monde, qui, seule, a voulu n'entrer dans la Société des Nations que par la voie du plébiscite, salue, par ma bouche, toutes les autres, grandes et petites, d'un élan joyeux et fraternel.»

Il conclut son long discours, accueilli avec des applaudissements prolongés et unanimes, par un message d'espoir sur la mission primordiale et novatrice de la Société des Nations:

«La Société des Nations vivra parce qu'elle doit être une œuvre de solidarité et d'amour. Représentants

illustres de civilisations, de races et de langues diverses, personnages éminents accourus de tous les points du globe, disciples éclairés de toutes les philosophies et croyants sincères de toutes les religions, laissez-moi placer la Cité nouvelle sous la garde de celui que Dante a nommé dans le vers sublime qui achève et résume son poème sacré: «L'Amor che muove il sole e l'altre stelle», l'amour qui meut le soleil et les autres étoiles.»

La hauteur et la profondeur des propos du président de la Confédération suisse ont impressionné tous ses auditeurs. Ses convictions d'homme de paix et de conciliation vont lui procurer une aura inespérée au sein de la Société des Nations, des Assemblées et des commissions. Elles s'inscrivent dans ce qui apparaît déjà comme «l'esprit de Genève» que décrit l'écrivain genevois Robert de Traz. «L'esprit de Genève» se nourrit de l'idée que les rapports entre les hommes, les sociétés et les Etats doivent et peuvent être régis par des principes simples et clairs que la raison humaine peut proposer afin d'établir des solutions équilibrées, justes, équitables aux problèmes et aux revendications qui se présentent. C'est le rejet du recours à la force, mais c'est aussi le refus de la passion qui obscurcit et dénature les causes les plus légitimes. Il est par conséquent l'expression même de la haute mission confiée à la Société des Nations.

La première Assemblée de novembre 1920 entreprend l'apprentissage de règles nouvelles qui doivent contribuer à assurer la paix au monde et le bonheur aux peuples de la terre par l'établissement d'une coopération entre toutes les nations afin de créer des conditions politiques, sociales, économiques, techniques et intellectuelles qui permettent à tout être humain de bénéficier des progrès de la civilisation. Certes, l'expérience de la Société des Nations n'a pas été

qu'une utopie «pacifiste», mais bien un apprentissage fécond de la coopération internationale entre 1920 et 1938, puis qui ne va cesser de se développer depuis 1945.

Les activités lancées à Genève en automne 1920, avec une solennité exceptionnelle et un enthousiasme manifeste de construire un «monde nouveau», vont en effet faire de Genève cette capitale de la paix et de la coopération internationale. Si elle a connu un effondrement provisoire durant la Seconde Guerre mondiale, elle reprendra sa fonction dès 1946, avec sa désignation de «siège européen des Nations unies», développé au cours de ces dernières décennies en un pôle d'excellence de la coopération internationale grâce à la présence de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Dans le contexte actuel de scepticisme envers le multilatéralisme, voire sa mise en cause, il est salutaire de prendre connaissance du chemin parcouru depuis le cataclysme du premier conflit mondial, des idées qui ont émergé pour façonner «un monde nouveau» et des innovations majeures introduites de l'humanité à un monde plus juste, plus équitable et surtout sans guerre destructrice sont toujours présentes dans le cœur de tout être humain. Sans utopie créatrice, il n'y a pas de perspective pour une humanité vivante! ■

Sources: Le texte complet du discours de Motta est accessible dans le volume 7/II des «Documents diplomatiques suisses», aussi en ligne sur www.dodis.ch, volume qui apporte de très nombreuses informations sur l'installation de la Société des Nations et la position des autorités suisses et genevoises.